

histoire telle que vous la reconstituez à toutes les apparences de la vérité. Je le reconnais. Si cependant vous vous trompiez ?

Jacques se tourna vers Thérèse :

—A vous, mademoiselle, dit-il, d'achever de convaincre votre grand-père.

—Grand-père, dit la jeune fille, Jacques n'avait en effet que des soupçons, mais ces soupçons sont confirmés de point en point par les aveux mêmes de Charlotte Gibert. Lisez cette lettre qu'elle m'a fait remettre. Elle jure qu'elle n'y expose que la vérité, et ce qu'elle dit concorde avec les explications que Jacques vient de vous donner.

M. Savaron, ainsi qu'avant lui l'avait fait Jacques, lut la lettre de Charlotte.

—La preuve est faite, s'écria-t-il après cette lecture. Ma conviction, mes chers enfants, est maintenant absolument la même que la vôtre. Godelaine est un misérable !

Il eut quelques instants de silence.

—Grand-père, dit enfin Thérèse Savaron, quelle résolution comptez-vous prendre à l'égard de cet homme, maintenant que vous avez ouvert les yeux sur sa perfidie.

—Mon intention est de cesser toutes relations avec lui le plus tôt possible, répondit M. Savaron.

—Je voudrais bien, reprit la jeune fille, que cette rupture eût lieu sans que vous ayez à supporter l'ennui d'une explication qui pourrait être orageuse.

—Mais rien n'est plus simple, mademoiselle, s'écria Jacques Chabot, que d'éviter une semblable explication à votre grand-père.

Et s'adressant à M. Savaron.

—Je me mets à votre entière disposition, monsieur, pour servir dans ces circonstances d'intermédiaire entre vous et Godelaine. Si vous voulez accepter ma proposition, j'irai le trouver de votre part, je lui apprendrai que vous connaissez toute sa conduite et lui déclarerai, en votre nom, qu'il n'ait plus à reparaitre devant vous sous aucun prétexte.

Thérèse jeta à son fiancé un regard de tendre remerciement.

—Acceptez la proposition de Jacques, grand-père, dit-elle, je vous en prie !

M. Savaron, tout en se montrant touché de l'affectueux dévouement dont Jacques Chabot lui donnait une preuve, ne voulut pas accepter l'offre du jeune homme, et lui serrant la main :

—Merci, mon cher Jacques, lui dit-il, merci ! mais je possède un moyen fort simple de rompre avec Godelaine, tout en évitant d'avoir avec lui les explications dont s'effraye ma chère fille : je trouverai pour cette rupture un prétexte d'affaires.

Après que Thérèse eut encore insisté vainement pour faire revenir son grand-père sur sa détermination et lui faire accepter l'entremise de Jacques Chabot, il fut convenu, d'un commun accord, que l'on suivrait la voie choisie par M. Savaron. Il consentit seulement, sur de nouvelles instances de sa petite-fille, à consigner Godelaine à la porte de l'hôtel pour le cas où ce dernier viendrait à s'y présenter avant le jour fixé pour son exécution. Le plan de M. Savaron était de faire ressortir, devant le conseil d'administration du Crédit rural, l'imprudence avec laquelle son directeur avait compromis l'établissement financier dans plusieurs affaires n'offrant pas de garanties suffisantes : un blâme du conseil devait nécessairement s'ensuivre ; le directeur se verrait, ainsi désapprouvé, dans la nécessité de donner sa démission et du même coup Savaron rompait avec lui. Le jour venu, les circonstances servirent le banquier mieux encore qu'il n'eût osé l'espérer.

Dès le début de la séance du conseil, un des membres les plus influents, qui avait été chargé de présenter un rapport sur une partie des opérations, signala de graves irrégularités d'écritures qui ne pouvaient être imputables qu'au directeur et offraient un caractère frauduleux. Godelaine voulut présenter quelques explications, mais elles furent si obscures, si embarrassées, qu'il souleva contre lui l'indignation de l'assemblée toute entière.

En face de cet orage qui menaçait sa situation, cherchant avec angoisse à quelle branche de salut se raccrocher, il eut un moment d'espoir en entendant M. Savaron demander d'une voix forte la parole. Il se crut sauvé ! M. Savaron n'avait-il pas toujours-